



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 400 – Loi modifiant la Loi concernant la succession de l'honorable Trefflé Berthiaume et la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée

Procès-verbal de la séance du 6 juin 2018

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 4452-20180607

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU MERCREDI 6 JUIN 2018	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	3
AUDITIONS	3

ANNEXE

I. Personnes et organismes qui ont été entendus

Séance du mercredi 6 juin 2018

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 400 – Loi modifiant la Loi concernant la succession de l'honorable Trefflé Berthiaume et la Compagnie de Publication de La Presse, Limitée (Ordre de l'Assemblée le 5 juin 2018 rétroactif au 4 juin 2018)

Membres présents :

M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé), présidente

M. Bérubé (Matane-Matapédia), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'identité nationale (culture, communications, langue, promotion de l'histoire), en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee)

M. Carrière (Chapleau)

M. Iracà (Papineau)

M^{me} Montpetit (Crémazie), ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française

M. Ouellette (Chomedey)

M^{me} Samson (Iberville), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture et de communications et pour la protection et la promotion de la langue française

M. Tanguay (LaFontaine) en remplacement de M^{me} Sauvé (Fabre)

Autres députés présents :

M. Khadir (Mercier)

M^{me} Ouellet (Vachon)

Témoins (par ordre d'intervention) :

La Presse Ltée :

M. Pierre-Elliott Levasseur, président

M. Guy Crevier, éditeur

M. Éric Trottier, éditeur adjoint et vice-président, Information

Power Corporation du Canada :

- M. André Desmarais, président délégué du conseil, président et co-chef de la direction
- M. Jacques Parisien, président, Power Communications Inc.
- M. Arnaud Bellens, vice-président

Confédération des syndicats nationaux et Fédération nationale des communications :

- M. Jacques Létourneau, président, Confédération des syndicats nationaux
- M^{me} Pascale St-Onge, présidente, Fédération nationale des communications

Syndicat des travailleurs de l'information de La Presse :

- M. Charles Côté, président
- M. Éric-Pierre Champagne, premier vice-président
- M^{me} Janie Gosselin, secrétaire

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec :

- M. Atim León, conseiller politique
- M^{me} Kathleen B. Bourgault, conseillère syndicale, Syndicat des employé-e-s professionnel-les et de bureau (SEPB-Québec)
- M. Philippe St-Jean, président, Syndicat de La Presse (SEPB-574)

Fédération professionnelle des journalistes du Québec :

- M^{me} Marie Lambert-Chan, membre du conseil d'administration
- M^{me} Marie-Philippe Gagnon-Hamelin, directrice générale adjointe

Québecor Média :

- M. Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction
- M^{me} Sandra Desjardins, directrice des opérations, Journaux Québecor

Le Devoir :

- M^c André Ryan, président du conseil
- M. Brian Myles, directeur

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 29, M^{me} de Santis (Bourassa-Sauvé) déclare la séance ouverte.
M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Montpetit (Crémazie), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et M^{me} Samson (Iberville) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend La Presse Ltée.

À 12 h 27, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend Power Corporation du Canada.

À 13 h 11, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 03, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Confédération des syndicats nationaux et la Fédération nationale des communications.

À 15 h 47, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Syndicat des travailleurs de l'information de La Presse.

À 16 h 31, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec.

À 17 h 01, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.
À 17 h 28, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 heures.

À 19 h 01, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend Québecor Média.

À 19 h 47, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend Le Devoir.

À 20 h 32, M^{me} la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire par intérim de la Commission,

La présidente de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Louissette Cameron

Rita Lc de Santis

LC/ag

Québec, le 6 juin 2018

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Confédération des syndicats nationaux	
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	001M
Fédération nationale des communications	
Fédération professionnelle des journalistes du Québec	
La Presse Ltée	003M
Le Devoir	
Power Corporation du Canada	004M
Québecor Média	
Syndicat des travailleurs de l'information de La Presse	002M